REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL aura lieu à la Mairie

Le jeudi 9 septembre 2021 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Décisions modificatives au budget primitif
- Groupement de commande assistance juridique
- Transfert de charges lié à la compétence PLUi
- Convention de mise à disposition du parking du stade
- Avenant à la Convention Territoriale Globale
- -Transfert des voies du lotissement des Hauts de Saint André
- Mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerces et artisanaux
- Cession de foncier
- Convention pour le giratoire du Plessis
- Déclassement de foncier dans le domaine privé de la commune
- Pacte de gouvernance.

En Mairie, le 1^{er} septembre 2021

Laurent FAVREAU Maire de Venansault

Signé électroniquement par : Laurent Favreau

Date de signature : 02/09/2021 / Qualité : Maire de Venansault